

APPEL À CANDIDATURE INTERNE / EXTERNE

La Ville de Bressuire recrute : **UN GARDIEN DU COMPLEXE SPORTIF (H/F)** Poste à pourvoir au 1^{er} décembre 2023

Le métier de gardien est très polyvalent et demande une grande autonomie puisque celui-ci travaille seul la plupart du temps. Son objectif est de veiller à la tranquillité des utilisateurs, ainsi qu'à leur sécurité et à la propreté des espaces et équipements sportifs. Le gardien a un donc à la fois un rôle de surveillance, d'accueil et d'entretien.

Principales missions :

- Contrôler le fonctionnement des installations et des équipements sportifs et vérifier le respect du règlement sur le site.
- Assurer l'entretien des équipements et le nettoyage des locaux (petites réparations, etc...).
- Entrer en contact avec les jeunes et les utilisateurs sur le stade, informer les utilisateurs.
- Contrôler et fermer les installations sportives de la commune, le château et les cimetières de Bressuire.
- Mission ponctuelle : remplacement ou renfort équipe pour de l'entretien sur d'autres sites en cas de nécessité de service.

Profil recherché :

- Le métier de gardien est un métier relationnel, un savoir-être irréprochable est nécessaire.
- Savoir faire preuve de discrétion.
- Savoir garder son calme et faire preuve de diplomatie.
- Avoir des compétences ou des connaissances dans le domaine de la médiation.
- Être bricoleur.
- Être à l'aise avec les engins de nettoyage et d'entretien.
- Savoir être autonome et polyvalent.
- Savoir planifier, organiser et rendre compte à son supérieur hiérarchique, voire aux services compétents en cas de situations particulières (ex : maire, police ou gendarmerie).

Lieu d'exercice et horaires et modalités générales :

- Le temps de travail est partagé entre la mission d'entretien des locaux et des équipements pour 6 heures par jour et la mission de gardiennage pour un volume d'heures identique, avec un logement de fonction.
- Le poste de travail est sous la responsabilité de deux services. Les missions de gardiennage sont sous la responsabilité du directeur de la MDA et l'entretien des locaux est affecté au responsable du service HPL.
- Être titulaire du permis de conduire B.
- Emploi permanent à durée indéterminée, possibilité de débiter par une période d'essai.

ENVOYER CV ET LETTRE DE MOTIVATION **AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2023** A :

Madame le Maire de Bressuire
Mairie de Bressuire - Service des ressources humaines
4, Place de l'Hôtel de Ville - CS 20080
79 302 BRESSUIRE Cedex
Tel : 05 49 80 49 84 | Mail : service.rh@ville-bressuire.fr